

**Intervention du Pr Salim Daccache s.j., Recteur de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, à la cérémonie de remise des diplômes d'État français de soins infirmiers, le 26 juin 2018, à la Faculté des sciences infirmières – Amphithéâtre C - Campus des sciences médicales.**

C'est une joie pour nous, à l'USJ, de vous voir parmi nous, monsieur l'Ambassadeur, présider cette cérémonie de remise de diplômes d'État français en soins infirmiers à cette nouvelle promotion de diplômées. En fait, il fut un temps où les diplômes décernés par les facultés civiles de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth étaient des diplômes reconnus par les autorités de l'Enseignement supérieur libanais mais aussi des diplômes de l'État français tels que les diplômes de médecine qui furent français et ottomans jusqu'en 1914, puis français, les diplômes d'ingénierie, ceux de l'Institut de lettres Orientales, de Droit et ainsi de suite, l'Université de Lyon se chargeant d'octroyer les diplômes en question. Le tournant fut celui de 1975 lorsque le recteur de l'époque, le P. Jean Ducruet, dans un souci de libanisation mais aussi, voyant venir les mesures de protectionnisme étatique et syndical, tant en France qu'au Liban, décida, avec le Conseil de l'Université, de solliciter une reconnaissance exclusivement libanaise des diplômes de l'Université.

Toutefois, en ce qui concerne la Faculté des sciences infirmières qui était une École faisant partie de la Faculté de médecine, en plus du diplôme libanais qu'elle décernait déjà, l'École fut autorisée, par décision du ministère français de la Santé publique, en date du 31 mai 1948, à décerner le diplôme d'État français d'infirmier. Cette tradition n'a pas été mise en cause par le tournant de 1975 et le diplôme d'État français fut toujours considéré comme une plus-value pour l'exercice de la profession d'infirmier/infirmière dans le cadre de l'Hôpital Hôtel-Dieu de France et de même, une sorte de passeport pour celles qui détiennent le diplôme pour être admises directement à l'exercice du métier en France et dans les pays francophones comme le Québec. Aujourd'hui encore, des centaines, peut-être quelques trois cent à quatre cent infirmières exercent leur art d'apporter des soins en France et dans les autres pays francophones et même arabes et anglophones, tant sont prisés la licence en soins infirmiers et le diplôme d'État français et ce qu'il suppose comme formation à des compétences bien pointues et à un savoir-être bien remarqué car remarquable. Il est

vrai que presque toutes les étudiantes qui cherchent à acquérir la licence en sciences infirmières, cherchent en même temps à obtenir le diplôme d'État d'infirmier, car il s'agit d'un excellent acquis non seulement pour un futur départ économique en dehors du Liban mais aussi pour la qualité de la formation que nos infirmiers /infirmières acquièrent dans le cadre d'une Faculté connue pour son sérieux et son esprit d'initiative.

Chères diplômées, c'est un moment bien particulier dans votre vie, avec la présence amicale mais aussi diplomatique de son Excellence Monsieur l'Ambassadeur, venu pour témoigner de notre partenariat, non seulement dans le cadre de ce diplôme, mais aussi pour tant d'événements et d'occasions vécus ensemble, d'un partenariat au niveau de l'Hôtel-Dieu de France. Ce partenariat à visage multiple n'est que le prolongement d'une politique historique qui a toujours été privilégiée puisque l'Université Saint-Joseph de Beyrouth fut, au moins pour ses facultés civiles, une fondation franco-jésuite qui dure jusqu'aujourd'hui. Je ne peux terminer ce mot sans évoquer l'opportunité qui s'offre de nos jours, dans le cadre de la construction de relations avec les entreprises et surtout de partenariat entre la Faculté des sciences infirmières et la société française Orpéa qui gère plus de 600 centres de rééducation et de soins en Europe, spécialement en France et en Allemagne. La politique de la société Orpéa est de mettre l'accent sur la qualité, avant tout, de ce qui unit la politique d'assurance qualité de notre faculté à la politique de formation d'agents de métier dans ce domaine. Cette société, ayant fait le constat que notre Université octroie le diplôme d'État français en soins infirmiers et ayant constaté que les infirmières, issues de notre faculté, qui travaillent à la direction d'Orpéa se distinguaient par leurs compétences de savoir et savoir-faire, s'est tournée vers nous pour solliciter la formation d'infirmières venant de Tunisie et du Liban pour la France et pour l'Europe. Il est vrai que nous formons pour l'exportation, mais nous chercherons à orienter nos futures diplômées vers un retour possible au pays après un temps de résidence à l'étranger sachant que les départs professionnels ne datent pas d'hier et continueront tant qu'il y a un Liban. Hier soir même, j'ai signé la lettre d'intention qui nous a été envoyée par la direction d'Orpéa, ce qui ouvre la porte à une collaboration intéressante et à une aide importante à notre pays. En votre nom, chers Diplômés, j'exprime ma reconnaissance à vos responsables et à vos enseignants pour leur engagement académique sans faille, vous souhaitant un bel avenir plein de belles réalisations.